



Conseil municipal du Jeudi 24 septembre 2026

DÉLIBÉRATION

CM 2026-087 Don – Soutien à la Gironde

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 24 septembre, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :

Mmes et MM. Olivier YVEN, 2^e adjoint ; Marion FAIVRE, 3^e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4^e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5^e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6^e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7^e adjointe ; David THOMAS, 8^e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Jean-Jacques CADALEN ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothee GUILLOU ; Marion BALLANGER ; Timothée PAPIN ; Gwénaél KERJEAN ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Isabelle SAOUZANET, Directrice Générale des Services ;

ABSENTS EXCUSÉS :

Sylvie DANIEL qui a donné procuration de vote à
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à
Patrick COADOU qui a donné procuration de vote à

Olivier YVEN
Gilbert QUENTEL
Gwénaél KERJEAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laurent KERANGUEVEN

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 18 septembre 2026

Nombre de conseillers :	
En exercice.....	29
Présents.....	26
Votants.....	29

CM 2026-087 Don – Soutien à la Gironde

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarée en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'AMF, en partenariat avec La Protection Civile a appelé les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter au plus vite, un soutien financier aux opération d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Guilers tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la commission « **Affaires générales – Finances – Ressources humaines – Développement économique** » du jeudi 17 septembre 2026.

Vu l'avis favorable de la commission « **Solidarités – Affaires scolaires – Jeunesse – Bien vieillir** » du jeudi 17 septembre 2026.

- **Contribue** à soutenir les communes impactées dans la mesure de ses capacités, et de faire un don de 1500 € à la Protection civile
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document y afférent
- **Inscrit** cette dépense au budget 2026

* * *

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

Le secrétaire de séance,
Laurent KERANGUEVEN